

Plan de prévention des risques

"inondations du Rhône, crues torrentielles,
ruissellement et mouvements de terrains"

Commune de Montagnieu

Plan de zonage

Projet soumis à enquête publique

Prescrit le 9 janvier 2020

Mis à l'enquête publique
du 2 janvier 2024
au 3 février 2024

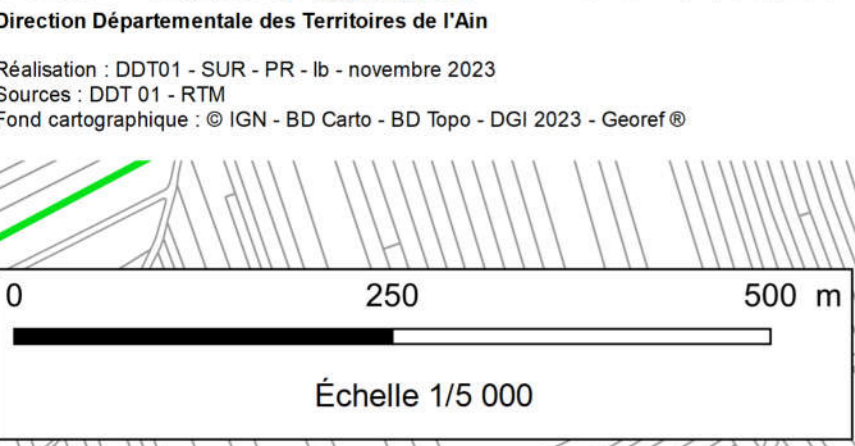
Approuvé le

Novembre 2023

Légende

Zonage réglementaire

- Rg - Zone de glissement de terrain (inconstructible)
 - Ri - Zone rouge inondation (inconstructible)
 - RI2 - zone rouge bande de sécurité (inconstructible)
 - Rp - Zone rouge chute de pierres (inconstructible)
 - Rt - Zone rouge crue torrentielle (inconstructible)
 - Rv - Zone rouge ruissellement (inconstructible)
 - Bg - Zone bleue glissement de terrain (constructible sous condition)
 - Bi - Zone bleue inondation (constructible sous condition)
 - BI2 - Zone bleue inondation exceptionnelle du Rhône (constructible sous condition)
 - Bp - Zone bleue chute de pierres (constructible sous condition)
 - Bt - Zone bleue crue torrentielle (constructible sous condition)
 - Bv - Zone bleue ruissellement (constructible sous condition)
 - Cote de référence (mNGF)
- Cadastre
- Limite de parcelles
 - Bâti dur
 - Bâti léger
 - Limite communale
 - Surface en eau - cours d'eau
- Réseau routier
- Départementale



Direction Départementale des Territoires de l'Ain
Réalisation : DDT01 - SUR - PR - R - novembre 2023
Sources : DDT01 - RTM
Fond cartographique : © IGN - SD Caris - SD Topo - DGI 2023 - Georef ©

